

JOURNAL MUNICIPAL

N° 84 JANVIER 2025

de Saint-Rémy-de-Provence

2025

La ville de Saint-Rémy-de-Provence
vous souhaite une bonne année

Dossier central :

CE QUE 2025 VA VOUS APPORTER

BUDGET PARTICIPATIF | P.8

Projets lauréats :
ça avance !

VIE PUBLIQUE | P.17

Certifiez
votre identité numérique
au Liber'espace !

EN TÊTE D'AFFICHE | P.18

Clarence Tocchio
au secours de nos données
personnelles



Cérémonie des vœux du maire Hervé Chérubini (lire p. 10), le 12 janvier, en présence de la sous-préfète Cécile Lenglet, des sénatrices Marie-Arlette Carlotti et Brigitte Devesa, du sénateur Stéphane Le Rudulier, du député Romain Baubry, de la conseillère régionale Solange Ponchon, de la vice-présidente du Conseil départemental Marie-Pierre Callet, du président de la CCI du Pays d'Arles Stéphane Paglia, de la Dame de Saint-Rémy Carla Baculard et sa demoiselle d'honneur Maëva Philip, ainsi que de très nombreux maires et élus du territoire.

SOMMAIRE

- Saint-Rémy accueille une formation Bafa P. 4
 Un vélo tandem inclusif P. 5
 L'Alpiliun accueille les arts du cirque P. 6
 Bibliothèque recherche lecteurs à voix haute . . . P. 6
 Saint-Paul-de-Mausole : extension du classement Monument Historique P. 7
 Projets lauréats : ça avance ! P. 8
 Redonner vie aux friches agricoles P. 9
 Retour sur la cérémonie des vœux P. 10

Dossier :

Ce que 2025 va vous apporter . P. 11

- Expressions libres P. 16
 Certifiez votre identité numérique au Liber'espace ! P. 17
 En tête d'affiche :
 Clarence Tocchio P. 18
 Emie Schlegel, nouvelle DRH P. 19
 État civil P. 19

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Émeline Beaugeois, Sébastien Hostaléry, Audrey Morant, Alexandra Roche-Tramier

Iconographie : Architecture Z., A. Morant, S. Hostaléry, Dall-E, Rémyfacilavélo, Sylvère Lamotte, Sorcicel, Stoa, Communauté de communes, É. Beaugeois, Doriane Saint-Léger

Mise en page : A. Morant, service communication mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix
 Imprimé sur papier 100% recyclé (Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
 Place Jules-Pellissier
 13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
 Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence sur les « app stores » Apple et Android



LE MOT DU MAIRE



Je suis très heureux de vous retrouver dans le premier *Journal de Saint-Rémy* de cette année 2025 qui s'annonce décisive ! Car comme vous allez le constater, les réalisations de la municipalité avancent à grands pas.

Le dossier central de ce numéro présente ainsi le **calendrier 2025 de l'achèvement de nos projets** qui vont améliorer notre qualité de vie et changer certaines de nos habitudes, une saison après l'autre : la végétalisation des cours d'école, la mise en service des conteneurs enterrés, la création de la voie cyclable sur le Cours, la rénovation de l'éclairage public... et **en point d'orgue, l'ouverture cet été de la piscine couverte**, très attendue par les Saint-Rémois !

Je vous rappelle par ailleurs que vous avez jusqu'au 16 février, pour **déposer vos idées de projets pour Saint-Rémy dans le cadre de la 4^e édition du budget participatif**. Rendez-vous en page 8 pour connaître les modalités et découvrir les nouveaux projets lauréats qui arrivent à maturité.

Je vous invite enfin à faire connaissance avec la Saint-Rémoise Clarence Tocchio, qui présente dans nos colonnes son premier livre, portant sur la monétisation de nos données personnelles par les géants du numérique. Un sujet édifiant !

Bonne lecture, et **meilleurs vœux de joie, de santé et de prospérité** à tous pour 2025 !

Hervé Chérubini

Hervé Chérubini
 Maire de Saint-Rémy-de-Provence
 Président de la Communauté de communes
 Vallée des Baux – Alpilles

SAINT-RÉMY ACCUEILLE UNE FORMATION BAFA

La Fédération Familles rurales des Bouches-du-Rhône organise une session de formation Bafa au centre de loisirs de Saint-Rémy-de-Provence, du samedi 8 février au samedi 15 février 2025, en demi-pension.

La formation Bafa, accessible dès 16 ans, commence par une formation générale de 8 jours, qui constitue la première des trois étapes nécessaires pour obtenir le brevet. Ce stage initial permet aux participants de découvrir le rôle d'un animateur et d'acquérir des techniques d'animation. Il est suivi par un stage pratique de 14 jours en centre de loisirs ou de

vacances, puis par un stage d'approfondissement de 6 jours.

Pour toute demande d'information : bafa.bdr@famillesrurales.org ou 04 90 58 93 50
Inscriptions en ligne : www.ma-formation-bafa.fr/session/6663

Aide au financement du Bafa

Chaque année, la ville facilite l'accès des jeunes Saint-Rémois au Bafa, en participant à hauteur de 100 à 150 euros à la formation d'initiation. Elle soutient ainsi jusqu'à 8 demandes par an.

Pour postuler, il faut être âgé de 16 à 22 ans et l'un des responsables légaux, pour les mineurs, doit résider à Saint-Rémy. La demande doit être adressée à la Maison de la jeunesse, au minimum 15 jours avant le début du stage, avec une présentation du stage souhaité, une lettre de motivation et un justificatif de domicile. L'aide est versée à l'organisme de formation.

Renseignements : 04 90 90 56 17



Un coup de pouce pour redonner confiance

Le club « Coup de pouce » mis en place dans les écoles publiques de l'Argelier et de la République aide chaque année des élèves de CP orientés par leur enseignant, en stimulant leur envie d'apprendre et en leur redonnant confiance en eux. Depuis 2021, 35 enfants ont ainsi bénéficié d'un soutien dans leur apprentissage.

Chaque atelier est animé par un intervenant spécialisé, suivant un programme pédagogique développé par l'association Coup de pouce, qui propose des activités ludiques autour des mots, de la lecture, de l'écriture. Les parents sont invités à participer à quelques séances pour pouvoir ensuite utiliser ces jeux éducatifs à la maison et continuer à soutenir l'apprentissage de leur enfant.

Une attention toute particulière est portée à la lecture, avec, chaque année,

l'organisation au niveau national d'un prix des lecteurs Coup de pouce, et un partenariat avec la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille pour faciliter l'accès aux livres. Ainsi, chaque semaine précédant les vacances, les enfants se retrouvent à la bibliothèque pour faire des jeux, écouter des contes, ce qui permet de développer le goût de la lecture et des histoires, tout en leur donnant l'envie d'y revenir dans le cadre privé.

Renseignements : 04 90 92 70 30 (service Enfance et famille)

À la recherche du job d'été

La ville de Saint-Rémy, en partenariat avec la Mission locale du Pays d'Arles, organise son annuel forum **Get a job !**, pour les jeunes de 16 ans et plus, le vendredi 7 mars 2025 de 17h30 à 19h30, à la Maison de la jeunesse.

Des rencontres avec des employeurs locaux et de nombreuses offres d'emploi seront proposées, dans les domaines du tourisme, de l'agriculture, du commerce, de l'animation, de la restauration, de la manutention...

Un programme au top pour trouver le job d'été parfait !

Renseignements : 04 90 90 56 17



UN VÉLO TANDEM INCLUSIF

Dès le mois de mars, l'association Rémyfacilàvélo proposera aux personnes à mobilité réduite et aux seniors des balades en duo à bord d'un tandem tricycle adapté, pour profiter des bienfaits de la nature lors de promenades à vélo conviviales.

Pour Rémyfacilàvélo, qui s'engage activement dans la promotion des mobilités douces au sein de la commune, le vélo n'est pas qu'un simple moyen de transport ; comme l'indique la présidente Johanna Bonella, « c'est aussi un formidable outil d'inclusion sociale et un moteur pour construire une ville plus solidaire et dynamique ».

Ce vélo tandem à trois roues permet au conducteur et au passager de s'asseoir côte à côte pour mieux communiquer et profiter ensemble des paysages environnants. Le passager peut choisir de participer au pédalage ou de se laisser conduire, selon sa préférence.

L'association saint-rémoise avait lancé une collecte de fonds pour acquérir un

vélo adapté aux personnes à mobilité réduite et démarrer ce nouveau service. Le projet s'est concrétisé grâce à la générosité des commerçants, entreprises, associations et citoyens de Saint-Rémy.

Contact : 06 83 79 35 32 | remyfacilavelo@gmail.com

Maison sport santé : créneaux disponibles !

La Maison Sport Santé Treiz'En Forme propose plusieurs programmes conçus pour les Saint-Rémois qui veulent se mettre au sport ou reprendre une activité physique adaptée.

En plus du programme « Bouger âgé » pour les seniors inactifs de plus de 60 ans, et du programme « Bouger en Ehpad », notamment pour les résidents de l'Ehpad Marie-Gasquet, la Maison Sport Santé propose le programme « Sport sur prescription », qui concerne les personnes inactives atteintes de maladies chroniques, et qui donne droit à trois bilans sport-santé et une prise en charge personnalisée.

Des créneaux sont disponibles !

Pour connaître les activités et les modalités d'inscriptions, contactez Treiz'En Forme au 07 68 28 20 51.



Gestes qui sauvent : formations gratuites

En 2025, la ville reconduit ses formations sur la conduite à tenir en cas d'urgence vitale, chaque premier mercredi (matin ou après-midi) des mois de mars, juin, septembre et décembre. Ces formations sont gratuites et ouvertes à toute personne vivant ou travaillant à Saint-Rémy, âgée de plus de 12 ans (accompagné d'un adulte).

Inscriptions par téléphone au 06 16 78 62 26 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30



L'ALPILIUM ACCUEILLE LES ARTS DU CIRQUE

La saison culturelle à l'Alpilium démarre l'année 2025 avec deux spectacles programmés dans le cadre de la Biennale internationale des arts du cirque (BIAC), qui propose un mois dédié aux arts circassiens, en janvier et février, dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Venez découvrir ces nouvelles créations du cirque contemporain, destinées à tous les publics dès l'enfance.

La Fabuleuse histoire de Basarkus

Ce spectacle de la compagnie Lamento mêle jonglage, acrobaties et danse. Interprétée par un duo circassien, cette création explore la quête d'identité avec tendresse et poésie, à travers le personnage de Basarkus. Créature à quatre bras et quatre jambes, il roule sur lui-même à l'infini. Il en a toujours été ainsi. Il est heureux comme ça, en parfaite harmonie avec lui-même. Mais en découvrant qu'il a deux cœurs, Basarkus s'interroge. Et s'ils étaient deux en réalité ?

Dans cet univers coloré où les images s'enchaînent avec ingéniosité et drôlerie, la découverte de soi et de l'autre, l'acceptation qui en découle, sont abordées sous l'angle du corporel. Voici le cirque au service du sensible pour aborder une thématique très humaniste.

Vendredi 31 janvier 2025 à 18h30 - Tarifs : 14 | 10 | 8 | 6 €

Festival incontournable pour le public et les professionnels, la BIAC se déroule depuis 2015 les années impaires, au cœur de l'hiver.

Elle propose une programmation exigeante et populaire, partagée avec une cinquantaine de structures culturelles de la région et à Marseille, pour mettre en lumière l'étendue et la diversité de la création circassienne contemporaine. Plus de 60 spectacles et près de 300 représentations, dont plusieurs créations, sont ainsi données pour cette édition.

Bibliothèque recherche lecteurs à voix haute

La bibliothèque municipale Joseph-Roumanille cherche à constituer une équipe de lecteurs à voix haute pour animer des moments de lectures publiques. Ces lectures auront lieu à la bibliothèque, dans les écoles ou à l'Ehpad, lors d'événements particuliers, comme la Journée du quart d'heure de lecture nationale le 11 mars 2025. Ce projet vise à partager le plaisir de lire et à créer des interactions entre les générations.

Si vous êtes intéressés, contactez la bibliothèque au 04 90 92 70 21 ou bibliotheque@ville-srdp.fr



Quand on était seul.es

Suite à l'engouement suscité par sa précédente création *Ven*, programmée la saison dernière, la compagnie Si seulement revient à l'Alpilium avec son nouveau spectacle, entre danse et cirque. Sous une esthétique épurée, deux acrobates, un musicien multi-instrumentiste, un mât chinois et des guitares remplissent la scène. On explore l'essence de la solitude, on cherche à se lier sans se confondre. Ce spectacle poétique nous parle de l'amour qui s'invite, qui se dévoile, et de la force cachée en chacun de nous.

Mardi 4 février 2025 à 20h - Tarifs : 14 | 10 | 8 | 6 €

Infos et réservations sur www.alpilium.fr
Renseignements : 06 29 19 69 78 (service de l'action culturelle)



Vous cherchez des idées de lectures ?

Ne manquez pas le Cercle de lecture organisé un samedi par mois à la bibliothèque municipale. Ce temps de partage autour des lectures de chacun est l'occasion idéale d'échanger des recommandations avec d'autres participants et de découvrir de nouveaux livres. C'est un moment convivial, ouvert à tous et sans contraintes : on peut juste venir écouter !

Prochain rendez-vous : samedi 25 janvier à 14h30



SAINT-PAUL-DE-MAUSOLE : extension du classement Monument Historique

En septembre dernier, le site Saint-Paul-de-Mausole, géré depuis 2017 par l'Association Vivre et devenir, a obtenu du Préfet de région l'inscription au titre des monuments historiques (MH) de l'ensemble formé par le monastère roman, la chapelle, la maison de santé, le portail et les murs de clôture, ainsi que les parcs et le potager. Le cloître et le clocher sont classés depuis 1883.

Étape indispensable vers un classement MH de l'ensemble du site, actuellement en cours auprès du Ministère de la Culture, cette décision vient consacrer autant la valeur patrimoniale et culturelle du lieu que l'importance qu'il a pu avoir, sous l'action de la Congrégation des Sœurs de Saint Joseph de Vesseaux pendant 150 ans, et a toujours aujourd'hui avec l'association Vivre et devenir, en matière de prise en soin des personnes souffrant de troubles psychiques.

Petite église des premiers temps du christianisme, Saint-Paul-de-Mausole est

reconstruite au 11^e siècle. Son remarquable clocher lombard et son cloître de style roman provençal lui sont adjoints au siècle suivant. Au 19^e, l'établissement est réaffecté en asile psychiatrique, où Vincent van Gogh séjourne de mai 1889 à mai 1890. Durant cette période, il peint un grand nombre de toiles, dont certaines de ses œuvres les plus célèbres, inspirées par les paysages et la lumière de la Provence. Désormais, bien que les soins ne soient plus dispensés au sein du monastère, celui-ci attire environ 80 000 visiteurs par an, désireux de découvrir le

cloître, son jardin, les pièces de l'asile récemment reconstituées à l'étage et la reconstitution de la chambre de Van Gogh.

Véritable lieu d'inclusion et « outil » thérapeutique pour l'accompagnement quotidien des résidents et des patientes, le monastère Saint-Paul-de-Mausole fera bientôt l'objet d'une restauration, qui commencera par le cloître. Encouragée et soutenue par l'association Les Amis de Saint-Paul, l'opération sera dirigée par l'association Vivre et devenir, sous l'égide de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac Paca).

Inscription et classement MH : quelle différence ?

En France, la protection des monuments historiques s'organise autour de deux statuts : l'inscription (décidée par le préfet de région) et le classement (décidé par le ministre de la culture).

L'inscription, niveau intermédiaire, concerne les biens présentant un intérêt suffisant pour le patrimoine national. Elle impose des obligations aux pro-

priétaires, notamment pour les travaux. En revanche, le classement, beaucoup plus exigeant, s'applique aux monuments d'intérêt exceptionnel. Il garantit une protection complète du bien, y compris son intérieur et ses abords, avec des contraintes strictes pour toute modification.

Si le classement implique des démarches plus contraignantes, il ouvre aussi la porte à des subventions publiques pour

l'entretien et la restauration. L'inscription, quant à elle, valorise des bâtiments d'intérêt régional ou local, tout en imposant moins de restrictions.

Ensemble, ces deux dispositifs permettent de préserver la richesse et la diversité du patrimoine architectural et historique français, tout en adaptant les exigences à l'importance des monuments concernés.

PROJETS LAURÉATS : ÇA AVANCE !

Depuis 2021, 33 des nombreux projets proposés par les Saint-Rémois lors des 3 premières éditions du budget participatif ont été validés ; ils sont depuis mis en œuvre progressivement par la municipalité. De nouveaux arrivent désormais à maturité.

Enfin une piste de running !

Proposé par l'Athlétic Club Saint-Rémy, ce projet lauréat de la 2^e édition prévoit la création par la ville d'une piste dédiée à la course à pied autour du terrain de horse-ball situé sur le plateau de la Petite Crau. D'une longueur de 300 mètres sur 3 mètres de large, elle sera dotée d'un revêtement en clapissette ; un passage permettra aux chevaux d'accéder au terrain de horse-ball.

Sa réalisation est prévue d'ici le mois de mars 2025. Plus tard dans l'année, l'éclairage de la piste et du terrain sera également repris.

Une naissance, un arbre

L'idée de ce projet est de planter un arbre pour chaque naissance d'un bébé saint-rémois. Ce projet concerne les enfants déclarés au service de l'état civil de la mairie et nés entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024, représentant environ une centaine de naissances sur cette période. De nombreux arbres pourront ainsi être plantés, afin de répondre aux défis climatiques en verdissant la commune et en préservant la biodiversité.

Les parents des bébés concernés recevront un courrier présentant le projet et, s'ils le souhaitent, pourront faire une demande pour la plantation d'un arbre.

Un observatoire à oiseaux au lac de Barreau

Sur proposition de l'association du Quartier des Jardins, la ville a installé une passerelle en bois en décembre 2022 pour relier le quartier des Jardins au lac de Barreau. Un observatoire à oiseaux, posé au premier trimestre 2025, viendra achever l'ensemble de ce beau projet.



Vous aussi, proposez votre projet !

Initié en 2021, le budget participatif est reconduit pour la 4^e année, pour concrétiser les idées portées par les Saint-Rémois (habitants, associations, étudiants et travailleurs). Pensez à déposer votre projet avant le 16 février 2025 !

Le budget participatif permet de développer le pouvoir d'agir des citoyens en leur permettant de proposer des projets qui seront ensuite analysés par les services de la ville et soumis au vote des Saint-Rémois à l'été 2025. Les projets lauréats seront ensuite réalisés par la ville.

Pour participer, 2 possibilités : déposer votre projet sur la plateforme numérique ou via un formulaire papier à récupérer à l'accueil de la mairie, à la Maison des associations et à la Maison de la jeunesse.

Qui peut déposer un projet ?

- Toute personne âgée de 14 ans et plus, qui habite, travaille, étudie ou paie ses impôts à Saint-Rémy.

- Les associations domiciliées sur la commune et enregistrées en Préfecture, avec une limite de 2 projets par édition.

Renseignements :
Philippe Torrecilla • 06 25 68 10 02
democratie.participative@ville-srdp.fr



REDONNER VIE AUX FRICHES AGRICOLES

Le Parc naturel régional des Alpilles (PNRA) et la ville de Saint-Rémy s'engagent dans la remise en culture des friches agricoles pour favoriser une agriculture de proximité et préserver la richesse des paysages emblématiques de la région. Ce grand projet, soutenu par l'Union européenne (Fonds européen agricole pour le développement rural - Feader), vise à redonner vie à des terres en friche, abandonnées ou sous-exploitées, avec la collaboration des agriculteurs et des propriétaires concernés.

Plusieurs solutions s'offrent aux propriétaires de terrains agricoles pour tirer profit de la remise en culture de leurs terres :

- **Le bail rural**, qui permet la location des terres à des agriculteurs pour une durée déterminée, offrant ainsi aux propriétaires un revenu stable sans engagement à long terme.

- **Le bail rural environnemental**, qui intègre des clauses environnementales supplémentaires, applicables aux

parcelles sous-exploitées ou en friche, situées sur le territoire du Parc naturel régional des Alpilles.

Il permet par exemple d'exiger une labellisation de type agriculture biologique.

- **La vente des parcelles**, qui permet aux propriétaires souhaitant se séparer de leurs terrains, la vente à des agriculteurs ou à des porteurs de projets agricoles. Il s'agit-là d'une solution viable et bénéfique pour le territoire.



Dans le cadre de ce projet, la ville pourra contacter des propriétaires pour les inciter à mettre en valeur leurs friches agricoles. Le PNRA, de son côté, peut renseigner les propriétaires intéressés et les mettre en relation avec les structures accompagnatrices (Safer, ADEAR 13, Terre de liens...).

Pour plus d'informations, contacter Marjorie Carillet, chargée de projet foncier agricole : 04 90 90 44 00 | foncier.agricole@parc-alpilles.fr

Platanes chançrés av. Pellissier

Un rapport de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON PACA) a révélé qu'un platane de l'avenue André-et-Denis-Pellissier, au niveau du chemin de Bigau, était atteint par le chancre coloré. En application de la réglementation très stricte dans ce domaine, la ville est dans l'obligation de procéder à son abatage ainsi qu'à celui des 5 autres sujets potentiellement contaminés. L'opération aura lieu d'ici février 2025.

Cette maladie incurable impose des mesures strictes pour éviter sa propagation. Aucun traitement efficace n'existant à l'heure actuelle, seul l'abatage des arbres malades, dans un rayon de 35 mètres, avec extraction des souches, permet d'éradiquer les foyers. L'abatage des 6 platanes concernés sur l'avenue Pellissier sera donc suivie par la dévitalisation des souches, puis leur enlèvement.

La ville prévoit ensuite la plantation d'arbres de remplacement, dont l'essence doit encore être déterminée, en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles dans le cadre de la directive Paysages.

La ville prévoit ensuite la plantation d'arbres de remplacement, dont l'essence doit encore être déterminée, en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles dans le cadre de la directive Paysages.



Combette : vers de nouveaux logements

Au 28 chemin de la Combette, plusieurs bâtiments constitués de l'ancienne caserne, ainsi que d'un immeuble de trois logements collectifs inoccupés, vont faire prochainement l'objet de travaux de désamiantage et de démolition par une entreprise spécialisée.

La ville a pour projet d'y construire à terme de nouveaux logements.



« PEUT-ÊTRE NOTRE MEILLEUR MANDAT »

Exercice incontournable des institutions publiques, le maire Hervé Chérubini a souhaité une bonne année aux Saint-Rémois lors de la cérémonie des vœux, le 12 janvier dernier à l'Alpiliun. Évoquant en images l'actualité des réalisations en cours et à venir pour 2025, qui est la dernière année complète avant les élections municipales de 2026, le maire a qualifié ce mandat de « visionnaire, rassembleur et responsable, peut-être le meilleur qu'il nous ait été donné d'exercer ».

« Beaucoup de choses, pas toujours aimables, ont été dites au sujet de notre réélection en 2020. Pourtant, notre expérience et notre travail sans relâche nous ont permis de faire face à des défis de taille qui auraient déstabilisé plus d'un élu local, même aguerri : la crise Covid, les retards de certains chantiers occasionnés par l'annulation des élections, la très forte inflation de 2021 à 2023... ». Des qualités qui ont aussi permis de mener à bien des projets ambitieux et déterminants pour l'avenir de la commune.

Améliorer le présent, anticiper l'avenir

« Tout au long de notre action, nous prenons en compte les défis de demain pour imaginer des solutions qui répondent aux besoins des Saint-Rémois à l'instant T mais aussi sur le long terme. Cela signifie regarder au-delà des problématiques immédiates, nous adapter aux évolutions économiques, sociales et environnementales, et ne pas craindre de développer des initiatives pionnières. »

La végétalisation des cours d'école, la restauration collective biologique, le développement des mobilités douces, l'amélioration de la gestion des déchets,

la restauration intérieure de la collégiale Saint-Martin, la construction de la piscine couverte... sont quelques-unes de ces initiatives (voir notre dossier pages suivantes).

Associer les citoyens

« Dans une ville aux multiples visages, il est essentiel que chaque citoyen, quelle que soit sa situation, se sente représenté et accompagné. » Qu'il s'agisse de rendre l'espace public plus agréable, de renforcer les services de proximité, de faciliter l'accès au logement, « nos actions ont pour but de bénéficier à tous : les Saint-Rémois de tous âges, les anciens et les nouveaux, de toutes les catégories socio-professionnelles, pour améliorer la qualité de la vie et aussi pour soutenir le développement économique qui fait vivre la commune. »

« Un mandat rassembleur, c'est aussi associer la population aux décisions, et lui donner la possibilité de s'impliquer pour la commune, afin de renouveler l'exercice de la citoyenneté. » Le budget participatif, les consultations citoyennes et réunions publiques, le soutien aux associations, l'accueil des nouveaux arrivants et l'application mobile interactive de la ville font partie des moyens déployés pour

faire de ces décisions des actions collectives et adaptées aux besoins de tous.

Responsabilité et éthique

Enfin, le maire a souligné les notions de responsabilité et d'éthique qui sous-tendent l'ensemble de l'action municipale, « à travers le respect de notre passé, de notre histoire, de notre identité, des valeurs républicaines, de nous-mêmes » ; en témoignent la restauration du patrimoine matériel et immatériel, le soutien aux traditions, des mesures en faveur du sport et de la santé, la prévention contre les risques majeurs et la lutte contre l'insécurité. Une gestion budgétaire rigoureuse, pour financer les nombreux projets parfois coûteux, et une communication pédagogique transparente, pour expliquer aux Saint-Rémois des enjeux complexes, sont enfin deux autres caractéristiques fondamentales pour maintenir la confiance entre les élus et les administrés.

« 2025 verra l'achèvement de nombreuses réalisations qui faisaient partie de nos engagements de campagne et qui vont changer nos vies », a conclu **Hervé Chérubini**, avant de citer le président américain Barack Obama : « L'avenir récompense ceux qui persévèrent ».

CE QUE 2025 VA VOUS APPORTER

De nombreux projets, en cours de réalisation ou sur le point d'être mis en œuvre, vont être achevés tout au long de l'année 2025, embellissant toujours davantage la commune de Saint-Rémy-de-Provence et transformant positivement la vie et les habitudes de la population.

Saison après saison, retrouvez dans ce dossier les réalisations qui vous attendent en 2025 !

HIVER



L'école de la République et l'espace Jean-Macé végétalisés

C'est déjà fini ! L'année 2025 s'ouvre avec l'achèvement pendant les vacances de Noël de la rénovation de la cour de l'école de la République et des abords de la salle Jean-Macé. Ce projet visait à désimperméabiliser les sols et à créer davantage d'espaces verts.

Après les transformations de la cour de l'école de l'Argelier (entre l'été 2023 et le printemps 2024), très appréciées des enfants, la cour de l'école élémentaire de la République a également été rénovée dès l'été 2024. Ce projet, réalisé en concertation avec les élèves, l'équipe pédagogique et les services municipaux, a abouti à la désimperméabilisation des sols, la créa-

tion d'un potager et de zones végétalisées ou ombragées par des treilles, ainsi que l'installation de nouveaux jeux et d'estrades en bois dans des espaces dédiés. Pendant les vacances de Noël, 32 arbres et 835 m² de plantes ont été ajoutés.

De septembre 2024 à janvier 2025, les abords de la salle Jean-Macé ont également été réaménagés, avec la rénovation

du parking de la salle et la végétalisation du site (les accès pour les manifestations ne sont pas modifiés). Environ 2 000 m² de plantations, 92 sujets de haute tige et une couverture végétale au-dessus du parking, offrent désormais une continuité de verdure allant de l'école jusqu'à la résidence des Alpilles.

Coût de la réalisation : environ 922 000 €

Le terrain synthétique de la Petite Crau remplacé

La pelouse synthétique ainsi que le système d'arrosage du stade de la Petite Crau ont été entièrement remplacés. **Fin janvier**, après la dépose de la grue du chantier de la piscine couverte et la mise en place d'un pare-ballons sur la zone nord du stade, **le terrain sera rouvert à la pratique sportive**, principalement du football mais aussi du rugby (sans plaquage) et les activités EPS du collège et du lycée.

Coût de la réalisation : 583 532 €





L'av. Fauconnet réhabilitée

Fin avril 2025 s'achèvera la première des trois tranches du vaste chantier de rénovation de l'entrée de ville ouest, échelonné jusqu'en 2028. Une première étape qui va métamorphoser cet axe névralgique du centre-ville, également lieu de vie.

Cette première tranche concerne l'avenue Fauconnet, la jonction avec le boulevard Marceau, le sud de la place de la République ainsi que la rue Camille-Pelletan. « L'ensemble du projet consiste à moderniser les réseaux souterrains (eau potable, assainissement, pluvial...), mettre en discrétion les réseaux électriques et créer un nouveau réseau d'éclairage pu-

blic », explique **Vincent Oulet**, adjoint au maire chargé des travaux.

Interrompus comme prévu pendant les fêtes de fin d'année, les travaux ont repris le 6 janvier, avec la rénovation du revêtement de la rue Camille-Pelletan. Ils vont se poursuivre sur l'avenue Fauconnet, avec la création d'une chaussée à circulation douce (« chaucidou », comme

réalisé sur l'av. Pellissier) et l'aménagement d'un trottoir aux normes pour les piétons, de part et d'autre de la voie, pour sécuriser et favoriser les déplacements dits « actifs ».

Sur cette tranche, 15 arbres seront également plantés pour offrir davantage d'ombre.

Coût de la réhabilitation : environ 770 000 €

Conteneurs enterrés, nouvelles habitudes !

À partir d'avril 2025, les colonnes enterrées (aménagées depuis fin 2024) remplaceront définitivement les bacs collectifs noirs et les sacs jaunes utilisés dans le centre-ville pour la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables, ainsi que les conteneurs actuels dédiés au tri du verre et du papier.

Un total de 12 points de collecte dans le centre ancien seront mis en service, comportant une colonne pour les ordures ménagères, une autre pour les emballages et, selon les secteurs, une supplémentaire pour le papier et une autre pour le verre.

La collecte du carton restera inchangée : les points de collecte existants seront maintenus ou ajustés ; deux nouveaux seront ajoutés.

Ce nouveau dispositif mis en place par la Communauté de communes Vallée des Baux — Alpilles offrira une plus grande capacité de stockage ; il vise à réduire les dépôts sauvages des déchets et à favoriser le tri sélectif.

« Nous comptons sur l'ensemble des habitants pour jouer le jeu, dans l'intérêt de nous tous, pour que nous

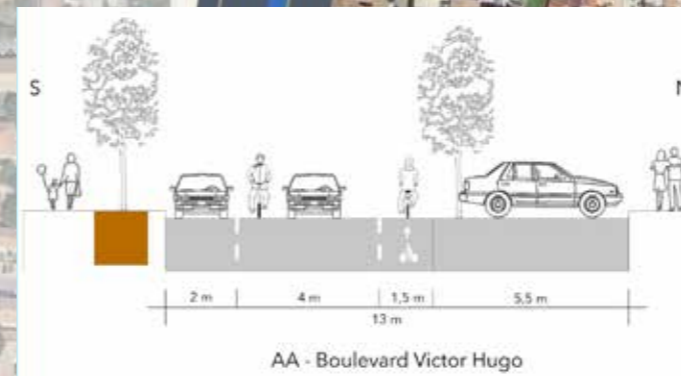


bénéficier d'un cadre de vie plus propre et plus agréable », insiste **Yves Faverjon**, premier adjoint au maire.

En savoir plus :
info.dechet@ccvba.fr | 04 84 510 620



PRINTEMPS



La voie cyclable sur le Cours se concrétise

C'est le projet qui avait remporté le plus de votes lors de la 2^e édition du budget participatif : la création d'une piste cyclable sur les 4 boulevards du tour de ville, proposée par l'association Rémyfacilavélo, va entrer en service d'ici fin avril 2025. Ce projet a été présenté lors d'une réunion publique le 18 décembre dernier.

L'aménagement prévoit notamment le marquage au sol d'une **bande cyclable unidirectionnelle à contresens** de la circulation des véhicules motorisés, un abaissement de la **vitesse à 30 km/h**, ainsi que des **places de stationnement orientées en épi**. Il s'agit-là de favoriser une meilleure cohabitation, plus sécurisée, des vélos, des voitures et des pié-

tons, et de créer une continuité avec le maillage cyclable déjà matérialisé ces dernières années sur les grands axes qui mènent au Cours (av. Pellissier, av. Durand-Maillane, av. Fauconnet...).

« Cet aménagement expérimental correspond à la volonté de la ville de sécuriser la pratique du vélo sur l'ensemble de la commune afin de développer la mobi-

lité durable », souligne **Juliette Dorise**, conseillère municipale déléguée à la mobilité. « Se déplacer à vélo est bon pour la santé, pour l'environnement, pour le portefeuille, et sur des courtes distances c'est souvent plus rapide que la voiture. Nous avons tout à gagner d'une réduction de l'usage de la voiture dans nos vies. »



Le musée des Alpilles dévoile ses façades

Classé au titre des Monuments historiques, l'hôtel Mistral de Mondragon qui accueille le musée des Alpilles, fait actuellement l'objet de travaux de rénovation. Le bâtiment présentait en effet des désordres sur ses façades et dans sa cour intérieure, dus notamment à un mauvais écoulement des eaux de pluie.

La cour intérieure de l'édifice a d'abord été restaurée de juin à décembre 2024. Les travaux en cours sur les façades extérieures et la toiture devraient s'achever mi-avril 2025. Après enlèvement des échafaudages, l'établissement dévoilera ses superbes façades restaurées au public, invitant à la visite.

Coût de la restauration : 405 000 €

Tennis : 2 courts rénovés

En concertation avec le Tennis-club de Saint-Rémy-de-Provence, la ville va rénover deux courts municipaux, dont la surface en béton poreux est abîmée, en résine synthétique GreenSet. Ce type de revêtement présente l'avantage d'être particulièrement résistant à l'usure et aux écarts de température, tout en facilitant l'entretien assuré par les bénévoles et les agents municipaux.

Les travaux de resurfaçage des terrains sont prévus de fin février à fin avril 2025. Rendez-vous au printemps pour découvrir ces courts particuliers !

Coût de la réalisation : 140 000 €





Piscine : enfin les premiers plongeurs !



Pour le maire Hervé Chérubini, « c'est LE projet-phare du mandat municipal ». Très attendue par les Saint-Rémois, la piscine couverte ouvrira ses portes à l'été 2025.

Accessible toute l'année, l'équipement à l'architecture simple et intemporelle, doté de voûtes rappelant des thermes antiques, comportera un bassin de nage principal de 25 mètres de long, un bassin d'apprentissage de 90 m², une pataugeoire pour les plus jeunes, un espace bien-être avec hammam, sauna et salle de massage.

Situé à proximité immédiate du collège Glanum et de l'Alpiliun, ses plages extérieures où profiter du soleil offriront une vue imprenable sur les Alpilles, le Mont Gaussier et le stade de la Petite Crau.

La halle traversante, vitrée en façade sud, bénéficiera d'un système thermodynamique pour gérer la ventilation, le rafraîchissement, une partie du chauffage...

« Nous sommes impatients de faire découvrir cet équipement qui va immanquablement satisfaire les attentes des habitants et conforter encore l'attractivité de la commune, après plus de 5 années sans piscine publique », se réjouit Hervé Chérubini.

Coût de la construction : 7,46 millions d'€

Une ambiance nocturne repensée sur le Cours

En fin d'été, automobilistes, cyclistes et piétons pourront se déplacer la nuit sur le Cours sous un éclairage public entièrement renouvelé, assurant confort et sécurité.

L'éclairage public actuel, très ancien et fragilisé, est actuellement sujet à des pannes récurrentes. La ville va procéder à la réfection totale du réseau d'alimentation (câbles et armoires de commande)

et au remplacement des luminaires vétustes par des luminaires programmables dotés de Leds, afin de réaliser des économies d'énergie et de réduire la pollution lumineuse.

Cette rénovation devrait conduire à une réduction des consommations d'énergie d'environ 70%. Le projet intégrera un système de télégestion de l'éclairage, permettant de programmer la baisse de l'intensité lumineuse pendant la nuit et



de l'ajuster en fonction des saisons ou des événements sur le Cours.

« Plus agréable pour le public, l'éclairage mettra également en valeur les seuils d'entrée vers le centre ancien et les lieux emblématiques du patrimoine, comme la collégiale Saint-Martin », ajoute Vincent Oulet, adjoint au maire chargé des travaux.

Coût de l'aménagement : 630 000 €



Collégiale : la restauration de la nef centrale achevée

Fin août 2025, la nef centrale, la coupole et le narthex (où se situe l'orgue) de la collégiale Saint-Martin auront été entièrement restaurés. En septembre débiteront alors les travaux dans la nef latérale nord, jusqu'en mars 2026.

Ces importants travaux de restauration, commencés début juillet 2024, se concentrent sur le délicat nettoyage des parements à l'intérieur de l'église où les suies de bougies et les poussières se sont accumulées pendant deux siècles, puis sur la restauration minutieuse des peintures murales, sur la réparation des vitraux cassés, des sols et des murs, mais aussi sur

le remplacement des réseaux électriques, de chauffage et d'éclairage.

200 personnes ont pu découvrir époustouffées l'état d'avancement de ce travail spectaculaire, lors de la visite de chantier organisée par la mairie le 20 décembre dernier.

Coût de la restauration : environ 2 millions d'€



Lac de Barreau : une première zone renaturée à l'automne

La ville, le Parc naturel régional des Alpilles et la Communauté de communes, vont procéder en 2025 à une première phase de travaux améliorant l'état de la zone humide du lac de Barreau, dans le but de renforcer son rôle d'éponge, d'épuration de l'eau et de maintien de la biodiversité du site. Une première zone sera achevée à l'automne 2025, puis une autre à l'automne 2026.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des conclusions d'une étude naturaliste réalisée en janvier 2023. Ils visent à agrandir de 2,8 hectares (+ 75%) la zone humide

existante. Les interventions, planifiées en plusieurs phases pour minimiser les perturbations sur la faune et la flore, comprennent des travaux sur le sol et

les berges, ainsi que la création de fossés pour maintenir l'humidité. Des panneaux explicatifs sensibilisent les visiteurs à la fragilité de cet écosystème.

Nouvelle cour à l'école Marie-Mauron

Après les écoles élémentaires de l'Argelier et de la République (voir p. 11), ce sera au tour de l'école maternelle de voir sa cour désimperméabilisée, dès la rentrée scolaire de septembre 2025.

La mise en œuvre du projet est prévue dès les vacances d'été 2025. Ainsi, à la rentrée de septembre, les enfants découvriront leur cour désimperméabilisée et réaménagée.

En fonction de l'avancée des travaux, les nouveaux jeux pourront être installés pendant l'été ou durant les vacances scolaires de la Toussaint.

La végétation sera plantée fin 2025 ; ce sera alors la fin du vaste programme de renaturation des cours d'école engagé en 2022, pour lequel la ville a reçu en 2023 un Trophée de la participation et de la concertation, remis par l'association Décider ensemble à l'Assemblée nationale (lire Journal de Saint-Rémy n°76).

Un jardin public au Clos des Cèdres



Le projet du quartier « Esprit Alpilles », dont la construction est en cours au Clos des Cèdres, prévoit la création d'un parc ouvert à tous à l'emplacement des anciens jardins familiaux. Ce nouveau parc public doit être achevé en décembre 2025.

2026

Nouveaux logements en 2026

Plusieurs projets immobiliers vont voir le jour d'ici 2026, proposant des dispositifs facilitant le logement des foyers aux revenus modestes dans une commune où le prix du foncier reste très élevé.

Pendant que la ville aménage la voirie du chemin du Valat-neuf (janvier-juin 2025), 61 logements (dont 17 sociaux) vont y être construits dans le cadre du projet « Le Domaine du Vallat », à compter du printemps. La livraison de ces logements est prévue pour fin 2025.

Le quartier « Esprit Alpilles », en construction au Clos des Cèdres depuis cet automne, prévoit 152 logements dont 35 à prix maîtrisés pour les primo-accédants et 38 logements en locatif social, mais aussi 283 places de stationnement réservées aux riverains (principalement en sous-sol), 152 places pour les deux-roues et 6 940 m² d'espaces verts. La livraison des logements est prévue durant le 4^e trimestre 2026.

Le projet immobilier « Clos Natura », situé à la Roche (av. du général Goislard-Monsabert), propose 32 logements neufs, commercialisés dans le cadre du

dispositif innovant d'accession sociale à la propriété, le « bail réel solidaire » (BRS).

Ce programme développé par Proconvivance, en collaboration avec la municipalité, vise à aider les ménages aux revenus modestes à devenir propriétaire à des conditions avantageuses. Le projet est actuellement en phase de commercialisation. La livraison des logements devrait avoir lieu en 2026.

D'autres projets immobiliers doivent voir le jour d'ici 2026 (av. Théodore Aubanel, Taillandier et 4 logements sociaux à Ussol), portant à plus de 300 le nombre de logements sur le point d'être livrés.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

En 2025, la préservation des valeurs démocratiques en jeu

La campagne électorale américaine en 2024 et la réélection de Donald Trump à la présidence des États-Unis ont marqué un nouveau palier dans le recul rapide des valeurs démocratiques qui caractérisent les nations occidentales.

Alors qu'auparavant, une forme de civilité était respectée dans le débat public et la diplomatie internationale, nous observons le franchissement des derniers garde-fous, avec l'explosion d'insultes puérides, violentes et dégradantes vis-à-vis de ses détracteurs, la propagation décomplexée de la haine vis-à-vis des minorités, la diffusion massive de « faits alternatifs » insensés qui veulent reléguer les réalités scientifique, historique ou géographique à de simples opinions parmi d'autres.

Pire encore, les milliardaires de la tech, qui détiennent les outils numériques que nous utilisons tous chaque jour, pèsent désormais de tout leur poids pour manipuler, discréditer et diviser, à l'image d'un Elon Musk, indifférent aux conflits d'intérêt, qui n'hésite pas à exercer une ingérence directe jamais vue dans les processus électoraux européens.

En annonçant convoiter le Canada et même le Groenland, territoire danois et donc européen, tous deux alliés des États-Unis, M. Trump

rétablit « la loi du plus fort » au détriment du droit, ébranle les fondements et les idéaux qui ont fait prospérer les démocraties occidentales depuis la fin de la 2^e Guerre Mondiale, et accentue l'instabilité du monde, dans les pas d'une Russie autoritaire et autocratique. Tout cela, sous les applaudissements de partis européens d'extrême droite aveuglés, et sans la moindre considération pour les défis du siècle, notamment le plus suprême d'entre eux : la préservation d'une planète vivable pour nos enfants.

Face à ces menaces d'une ampleur nouvelle, nous avons en 2025 la responsabilité collective, chacun à notre échelle, de défendre inlassablement les libertés individuelles, de renforcer la confiance dans nos institutions, et de promouvoir un débat public digne et exigeant, qui plus est à l'approche des élections municipales de 2026. C'est ce à quoi notre équipe s'emploie chaque jour, et nous croyons fermement que les Saint-Rémois y sont attachés.

Avec vous pour construire cet avenir, portés par l'espoir, dans un esprit de dialogue, de respect mutuel et en conscience des enjeux majeurs de ce 21^e siècle, nous vous souhaitons à tous une bonne année 2025.

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

Meilleurs vœux pour l'année 2025 à Saint-Rémy et aux Saint-Rémois !

En ce début d'année 2025, nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé et joie, ainsi qu'à tous vos proches.

Qu'elle soit porteuse de sérénité dans vos familles et de moments précieux de partage au sein de notre commune.

En 2025 comme depuis le début de ce mandat, notre engagement envers vous et avec vous demeurera constant, avec le souci permanent de l'écoute et de la proximité.

Au conseil municipal, vous pourrez compter sur notre vigilance concernant les projets mis en œuvre par la municipalité. Par exemple sur la piscine, son fonctionnement, ses prix d'entrées et ses activités proposées toujours inconnus, alors que son ouverture est annoncée pour juillet prochain. Par exemple, sur la mise en place de la piste cyclable sur le Cours, qui aurait mérité d'être intégrée dans la rénovation des boulevards et inscrite dans un véritable plan de déplacements avec notamment, la création de solutions de stationnement de proximité, ce qui est loin d'être le cas.

Nous continuerons également à porter des propositions qui répondent à vos préoccupations et à vos attentes.

Sur le logement, nous persistons à penser que les programmes immobiliers réalisés par des promoteurs privés sont inaccessibles pour la majorité des Saint-Rémois.

Lors du conseil municipal de décembre, nous avons ainsi regretté que l'achat par la municipalité des locaux du SICAS (Canal des Alpines), idéalement situés en centre-ville, rue Michel de Servan, ne soit pas dédié à la construction d'appartements adaptés pour nos seniors.

Sur la sécurité, nous réaffirmerons la nécessité de donner à notre police municipale de véritables moyens pour prévenir et lutter contre toutes les formes de délinquance, sources d'inquiétudes pour les Saint-Rémois.

Des moyens que nous estimons largement insuffisants au regard de la taille et des spécificités de Saint-Rémy.

Comment comprendre que notre commune soit dotée de moins de policiers municipaux qu'il y a 25 ans alors que partout les effectifs des polices municipales ont augmenté ? Comment comprendre que Saint-Rémy ne compte qu'une cinquantaine de caméras de vidéoprotection et que celles-ci ne soient pas reliées à un centre de supervision urbain pour visionner en temps réel les images et intervenir en cas d'infraction ?

Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Marie-Pierre Diassy, Pascal Bouterin, Romain Sasseti

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition.

CERTIFIEZ VOTRE IDENTITÉ NUMÉRIQUE AU LIBER'ESPACE !

Simplifiez et sécurisez vos démarches grâce à la certification de votre identité numérique sur téléphone mobile ! France Identité permet notamment de vous identifier sur les services publics en ligne, de fournir un justificatif à usage unique avec ou sans partage de vos données, ou encore de réaliser une procuration de vote dématérialisée sans vous déplacer. C'est facile et vous gardez la main sur la diffusion et l'usage de vos données d'identité !

Pour utiliser France Identité, il faut être majeur, posséder un téléphone portable doté de la technologie NFC sans contact (Android 11 ou iOS 16 minimum), et avoir la carte nationale d'identité électronique nouvelle génération (CNIE délivrée depuis 2021 au format carte bancaire)*.

La certification est gratuite, valable cinq ans, et peut être annulée à tout moment.

Comment procéder ?

- Créez votre identité numérique : téléchargez l'application France Identité, créez un compte ou connectez-vous via France Connect, puis enregistrez les données de votre CNIE. Confirmez votre adresse e-mail et créez un code personnel.

- Demandez la certification via votre compte sur l'application France Identité ; vous obtenez alors un QR-code.

- Présentez ce QR-code au Liber'espace (tous les après-midi sans rendez-vous), avec votre carte d'identité et votre téléphone, pour une vérification de la concordance entre votre carte et vos empreintes digitales, et l'association de

votre identité attestée à votre téléphone.

Votre demande sera ensuite confirmée dans les 48 heures, par e-mail et dans l'application France Identité.

En savoir plus : <https://france-identite.gouv.fr/>

Contact Liber'espace : 04 32 60 67 38

* Si votre carte actuelle est valide mais d'un autre format, vous ne pourrez pas demander un renouvellement au format CB pour accéder à l'identité numérique. Une réflexion est en cours pour un renouvellement anticipé dès 2025.



Scannez le QR code pour en savoir plus



Urbanisme : info dématérialisation

La publication par voie électronique de toutes les demandes et autorisations d'urbanisme succède à l'affichage en mairie, en devenant l'affichage réglementaire (Art. 423-6 du code de l'urbanisme).

Dorénavant, vous pouvez aussi consulter les avis de dépôt et les décisions, via un guichet unique accessible sur le site internet de la ville, dans la section Vivre à Saint-Rémy, rubrique Urbanisme.

www.mairie-saintremydeprovence.fr



Romain Sasseti nouveau conseiller municipal

Le 17 décembre dernier, Romain Sasseti a fait son entrée au conseil municipal pour remplacer Nathalie Royer-Hervet au sein du groupe Renouveau saint-rémois, aux côtés de Romain Thomas, Pascal Bouterin, Marie-Pierre Diassy, Jean-Jacques Mauron et Céline Salvatori.

CLARENCE TOCCHIO

au secours de nos données personnelles

Âgée de 25 ans, la Saint-Rémoise Clarence Tocchio se passionne pour la protection de la vie privée, à l'heure où les géants du numérique monétisent massivement nos données à caractère personnel. Avocate au Barreau de New York et rédactrice experte en protection des données au ministère de la Justice, elle publie un livre intitulé *La donnetisation ou le vol de notre identité* (éd. L'Harmattan) qui sensibilise le public aux dangers et aux enjeux liés à l'utilisation des services numériques.

C'est en 2020, pendant ses études de droit à Aix-en-Provence, que Clarence prend conscience de la valeur des données personnelles de chacun, à la lecture du livre *L'âge du capitalisme de surveillance* de Shoshana Zuboff ; un pavé alarmant qui détaille comment les géants du web ne cherchent plus seulement à capter (et à revendre) nos données, mais veulent aussi orienter et conditionner nos comportements, notre vie sociale, nos émotions, notre intimité, jusqu'à notre bulletin de vote. Et tout cela dans **une opacité totale et une indifférence du public quasi généralisée, alors que notre libre arbitre et la démocratie s'en trouvent directement menacés.**

Durant ses Masters à Aix puis à Paris (La Sorbonne), Clarence se spécialise dans les enjeux du droit du numérique et la protection des données, et écrit plusieurs mémoires, dont un sur les dangers que font peser les géants du numérique sur notre vie privée. **En 2022, elle obtient une bourse pour aller étudier à New York** (Cardozo Law School), où elle approfondit sa spécialité avec cette fois le point de vue états-unien, très différent de l'approche européenne. Durant cette année, elle rejoint les équipes du Procureur général de New York pour une expérience dans leur département Internet/Technologies et réussit l'examen du Barreau de New York en 2024.

Réguler pour protéger

De retour en France, Clarence travaille aujourd'hui comme « rédactrice experte » au ministère de la Justice, où elle contribue à l'élaboration de la norme en droit du numérique ; **une régulation indispensable, selon elle, pour que l'innovation reste compatible avec le respect des libertés fondamentales.** « Ce n'est pas anecdotique, les libertés fondamentales ; ce sont des valeurs profondes des démocraties occidentales. Or les services

numériques, indispensables à tous aujourd'hui, se sont construits dans un no man's land juridique. Il faut rétablir un équilibre pour mieux protéger les utilisateurs, c'est-à-dire vous et moi. »



Un livre à offrir à tous ceux qui n'ont « rien à cacher »

En novembre dernier, Clarence publie son premier livre, *La donnetisation ou le vol de notre identité*, qui est l'adaptation grand public de son mémoire de Master 2. « Dans cet ouvrage, **je souhaite sensibiliser le public sur toutes les informations que l'on livre chaque jour gratuitement à des entreprises, qui cherchent à en tirer profit. Ces données collectées via les réseaux sociaux bien sûr, mais aussi via d'innombrables services connectés (télévision, voiture...), permettent d'établir des profils très détaillés de chacun d'entre nous, pour mieux orienter nos intérêts et nous manipuler ; cela a déjà conduit à des scandales reten-**

tissants, comme celui de la société Cambridge Analytica qui a utilisé les données personnelles de 87 millions d'utilisateurs de Facebook afin d'influencer l'élection américaine de 2016 et le référendum britannique sur le Brexit par le biais de la publicité ciblée. »

Droit à la vie privée

Le livre propose aussi 10 bonnes pratiques, des bons réflexes, à mettre en œuvre pour devenir un internaute responsable et éclairé, comme par exemple, ne pas accepter n'importe quels « cookies » sur les sites web. « *Mes données sont-elles hébergées en France, aux États-Unis ou ailleurs ? À quels prestataires sont-elles revendues ? Pendant combien de temps ? Ce sont des questions à se poser avant de cliquer sur "Accepter".* »

S'il est nécessaire d'adapter son utilisation d'internet à titre individuel (rappelons que Facebook, par exemple, a longtemps recueilli des données sur les internautes qui n'avaient pas de compte, lorsqu'ils naviguaient sur d'autres sites), l'utilisateur doit retrouver sa place centrale. « *Nous avons des droits, comme la possibilité de demander aux entreprises les données qu'elles détiennent sur nous. Nos données doivent être facilement accessibles et supprimables ; tels sont les principes posés par le règlement général sur la protection des données (RGPD). Il est indispensable de se saisir de ces sujets pour préserver notre droit à la vie privée.* »

Avec ce livre et sa nouvelle mission au Ministère de la Justice, la jeune Saint-Rémoise, petite-fille de Geneviève Tocchio qui fut enseignante à l'école de la République, contribue activement, de façon enthousiaste et positive, à ce débat devenu essentiel dans nos démocraties.

Livre disponible à Saint-Rémy Presse et en ligne sur le site de L'Harmattan :

<https://www.editions-harmattan.fr/catalogue/livre/la-donnetisation/77353>

NAISSANCES

8 naissances, dont 4 autorisées à publication presse :

- BIARD GNEUX Daphné, le 13/11/2024
- CALLET HUMEAU Léon, le 10/12/2024
- FERRAND BALÉDENT Gaïa, le 06/12/2024
- ISTRATE Ana, le 08/12/2024

PACS

- CLOITRE Jessie et CIMETTA Laura, le 18/12/2024
- ORENGO Mickaël et PEREZ Célia, le 19/11/2024

MARIAGES

- LORENZI Antoine et GUÉNEAU Claire le 27/12/2024

DÉCÈS

- AGOSTINI René, le 04/01/2025 à 89 ans
- APRIN épouse PULH Hélène, le 04/01/2025 à 80 ans
- BELVISI Rose, le 01/01/2025 à 78 ans
- BERTRAND veuve VITALIS Françoise, le 10/12/2024 à 89 ans
- BISORDI veuve NICOLAS Mireille, le 25/12/2024 90 ans
- BRUIS veuve FRIZET Andrée, le 26/12/2024 à 92 ans
- CAUDRON Stéphane, le 05/01/2025 à 56 ans
- CHABANIER Nicolas, le 23/12/2024 à 54 ans
- DANIEL Marius, le 26/12/2024 à 78 ans
- DELI épouse CHABANIER Susan, le 23/12/2024 à 49 ans
- DEVILLE Joseph, le 03/12/2024 à 91 ans
- EMERIC veuve MOUIREN Henriette, le 29/11/2024 à 89 ans
- FASSY Jean-Philippe, le 07/12/2024 à 18 ans
- FORESTI veuve PORRU Lucia, le 26/11/2024 à 89 ans
- GALERON Jeannette, le 10/12/2024 à 89 ans
- GASQUET veuve PARIS Henriette, le 13/12/2024 à 89 ans
- GERMAIN Louis, le 04/01/2025 à 100 ans
- GROS Pierre, le 22/11/2024 à 91 ans
- GROS Pierre, le 30/11/2024 à 93 ans
- HANOT Roger, le 24/12/2024 à 82 ans
- HAWEZAK Georges, le 07/12/2024 à 85 ans
- LAGANIER veuve VIGNE Marcelle, le 15/12/2024 à 97 ans
- MARCOUILLER veuve PIELAT Marie-Madeleine, le 04/01/2025 à 75 ans
- MOUCADEAU veuve FONTAINE Noëlle, le 29/12/2024 à 98 ans
- MAZOYER épouse NIOLLET Yvette, le 23/11/2024 à 85 ans
- MITIFIOT Jacques, le 02/12/2024 à 89 ans
- ONGEGHICHE veuve LHOMME Mireille, le 26/11/2024 à 95 ans
- PEREZ Raymond, le 02/01/2025 à 82 ans
- PONS veuve GAZZAN Laure, le 25/11/2024 à 90 ans
- TORROGLOSA René, le 06/01/2025 à 83 ans
- VIRET épouse D'INCA Marie, le 18/12/2024 à 94 ans
- WILDE Raymond, le 20/11/2024 à 76 ans

Emie Schlegel, nouvelle DRH

Depuis le 1^{er} décembre, les services municipaux comptent une nouvelle directrice des ressources humaines (DRH).

Originaire de Saône-et-Loire, Emie Schlegel est titulaire d'une licence Administration économique et sociale (AES) et d'un master en Management des collectivités territoriales. Attachée territoriale, elle a été auparavant DRH de la commune d'Ussel en Corrèze pendant 16 ans.

« J'ai voulu résider et travailler à Saint-Rémy-de-Provence, à la fois pour des raisons familiales et pour entreprendre un nouveau challenge, porter un regard

sur une autre collectivité, découvrir de nouveaux enjeux, dans une nouvelle région », explique Emie Schlegel. Appréhendant beaucoup le terrain, elle s'immerge désormais dans les problématiques locales. « La fonction de DRH est passionnante ; nous sommes amenés à proposer et conseiller, gérer l'individuel et le collectif, tenir compte de différents enjeux, comme la gestion et le développement des ressources humaines, les relations sociales, les conditions de travail. »

Forte de cette nouvelle recrue, la municipalité entend poursuivre les différentes démarches engagées en 2024, améliorer le management et les conditions de travail des agents, développer une culture



de prévention, moderniser le fonctionnement des services et la relation avec les usagers.

Bienvenue à Emie Schlegel !



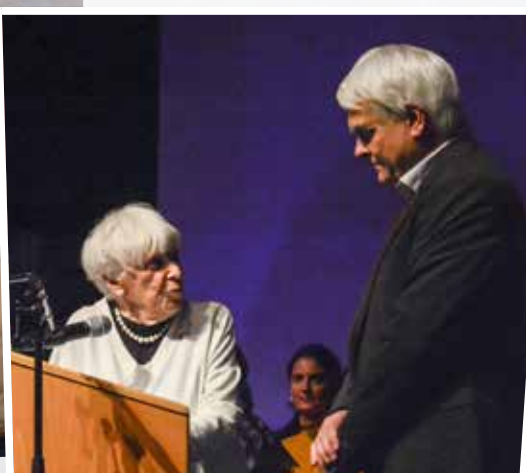
Rencontre du Maire avec les délégués du collège Glanum



Repas de Noël du CCAS



L'association La Galine San Roumierenco a remis un chèque de 600 € à M. Jouve, président de l'Amitié laïque



Remise du Prix Robert-Leroy à Félix Laffé par Jacqueline Leroy, lors de la cérémonie des vœux du maire



Salle comble à l'Alpilium pour le concert d'Electro Deluxe



Visite publique de la collégiale Saint-Martin



Minute de silence en soutien à Mayotte, dévastée par le cyclone Chido



Marché de Noël



Fête des lumières

